

**Fiche de données de sécurité**  
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.11.2017

Numéro de version 1

Révision: 06.11.2017

**\* RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1 Identificateur de produit****Nom du produit UNIVERSAL-ÖL [eco]****Code du produit** 7694-95**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Producteur/fournisseur :**

Producteur:

Remmers GmbH

Postfach 1255

D-49624 Lönningen / Allemagne

tel: +49 (0) 5432/83-0

fax: +49 (0) 5432/3985

Fournisseur Belgique:

Remmers BVBA

Bouwelven 19

B-2280 Grobbendonk

Téléphone: +32 (0) 14 84 80 80

Télécopieur: +32 (0) 14 84 80 81

**Service chargé des renseignements :**

D: Remmers GmbH - Tel.: (+49)5432/83-0 - info@remmers.de

B: Remmers BVBA - Tel. 014 84 80 80 - info@remmers.be

**1.4 Numéro d'appel d'urgence:**

Centre Antipoisons: Tel: 0032 70-2450245 (Un médecin vous répond, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.)

24h-Transport Emergency Contact Phone Number:

French / Flemish / German: +32 2808 3237

within USA and Canada: 1-800-424-9300

outside USA and Canada: 001-703-527-3887

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

**2.2 Éléments d'étiquetage****Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** néant**Pictogrammes de danger** néant**Mention d'avertissement** néant**Mentions de danger** néant**2.3 Autres dangers****Résultats des évaluations PBT et vPvB****PBT:** Non applicable.**vPvB:** Non applicable.**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2 Caractérisation chimique: Mélanges****Description :**

Mélangé effectué à partir des matériaux mentionnés ci - après et avec des additifs non dangereux

**Composants contribuant aux dangers:** néant**Indications complémentaires :** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.  
(suite page 2)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.11.2017

Numéro de version 1

Révision: 06.11.2017

**Nom du produit UNIVERSAL-ÖL [eco]**

(suite de la page 1)

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

**Indications générales** : Aucune mesure particulière n'est requise.**après inhalation** : En cas de malaise, recourir à un traitement médical.**après contact avec la peau** : Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.**après contact avec les yeux** : Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes.**après ingestion** :

Faire boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction:**

Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### 5.3 Conseils aux pompiers

**Équipement spécial de sécurité** : Aucune mesure particulière n'est requise.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Tenir à l'écart toute personne présente et se tourner dans le sens du vent

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement: Diluer avec beaucoup d'eau.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

#### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, voir le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, voir le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, voir le chapitre 13

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Stockage** :**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage** : Aucune exigence particulière.**Autres indications sur les conditions de stockage** : néant

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

 Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

**Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques** :

Sans autre indication, voir point 7.

#### 8.1 Paramètres de contrôle

**Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail** :

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

**Indications complémentaires** :

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

#### 8.2 Contrôles de l'exposition

**Équipement de protection individuel** :**Mesures générales de protection et d'hygiène** :

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

**Protection respiratoire** : non nécessaire.

(suite page 3)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.11.2017

Numéro de version 1

Révision: 06.11.2017

### Nom du produit **UNIVERSAL-ÖL [eco]**

(suite de la page 2)

#### Protection des mains :

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

#### Matériau des gants

Caoutchouc nitrile

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

#### Temps de pénétration du matériau des gants

Les temps de pénétration déterminés conformément à la norme EN 374, section III ne sont pas réalisés dans les conditions de la pratique. C'est pourquoi, une durée maximale de port des gants correspondant à 50 % du temps de pénétration est recommandée.

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

**Protection des yeux :** Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

<b>9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles</b>	
<b>Indications générales.</b>	
<b>Aspect:</b>	
Forme :	liquide
Couleur :	selon désignation produit
Odeur :	douce
Seuil olfactif:	Non déterminé.
valeur du pH:	Non déterminé.
<b>Modification d'état</b>	
Point de fusion :	non déterminé
Point d'ébullition :	100 °C
Point d'éclair :	non applicable
Inflammabilité (solide, gazeux) :	Non applicable.
Température d'inflammation :	non applicable
Température de décomposition :	Non déterminé.
Auto-inflammabilité :	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif.
<b>Limites d'explosivité :</b>	
inférieure :	Non déterminé.
supérieure :	Non déterminé.
Pression de vapeur :	Non déterminé.
Densité à 20 °C:	1,02 g/cm <sup>3</sup>
Densité relative.	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non déterminé.
Vitesse d'évaporation.	Non déterminé.
<b>Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :</b>	
l'eau :	entièrement miscible
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau) :</b> Non déterminé.	
<b>Viscosité :</b>	
dynamique à 20 °C:	50 mPas
cinématique :	Non déterminé.
Test de séparation des solvants :	< 3 %
VOC EU	< 130 g/l

(suite page 4)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.11.2017

Numéro de version 1

Révision: 06.11.2017

**Nom du produit UNIVERSAL-ÖL [eco]**

(suite de la page 3)

**9.2 Autres informations**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**
**10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**10.2 Stabilité chimique**
**Décomposition thermique / conditions à éviter** : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue

**10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**
**11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
**Toxicité aiguë** :

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification** :

Pas d'autres informations importantes disponibles.

**de la peau** : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**des yeux** : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Sensibilisation** :

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Mutagenicité sur les cellules germinales:**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Cancérogénicité:**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité pour la reproduction:**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique:**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée:**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration:**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**
**12.1 Toxicité**
**Toxicité aquatique** : Pas d'autres informations importantes disponibles.

**12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**Autres indications écologiques** :

**Indications générales** : Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation.

**12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
**PBT:** Non applicable.

**vPvB:** Non applicable.

**12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**
**Recommandation** :

Ne doit pas être éliminé avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

**Catalogue européen des déchets**

08 01 20	suspensions aqueuses contenant de la peinture ou du vernis autres que celles visées à la rubrique 08 01 19
----------	--

**Emballages non nettoyés** :

**Recommandation** : Elimination conformément aux prescriptions légales.

(suite page 5)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.11.2017

Numéro de version 1

Révision: 06.11.2017

### Nom du produit **UNIVERSAL-ÖL [eco]**

(suite de la page 4)

**Produit de nettoyage recommandé :** Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

#### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

<b>14.1 Numéro ONU</b> ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
<b>14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU</b> ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b> ADR, ADN, IMDG, IATA Classe	néant
<b>14.4 Groupe d'emballage</b> ADR, IMDG, IATA	néant
<b>14.5 Dangers pour l'environnement:</b>	Non applicable.
<b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Non applicable.
<b>14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC</b>	Non applicable.
<b>"Règlement type" de l'ONU:</b>	néant

#### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

##### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

###### Directive 2012/18/UE

**Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

#### RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

**Service établissant la fiche technique :** Département Sécurité des produits / EHS

##### Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative